



Le 5 juin 2019

Bonjour à tous,

L'inter-syndicale constate des avancées notables concernant les dédoublements qui seront maintenus dans le maritime, contrairement à l'Agriculture et l'Éducation Nationale. Sans que cela soit entièrement satisfaisant, la mobilisation de toutes et tous, lors des assemblées générales communes à nos 3 organisations syndicales dans les LPM, aura permis de limiter les effets néfastes de la réforme Blanquer sur ce point. Nous proposons donc aujourd'hui la reprise des saisies de notes de CCF sur Méridienne. Nous maintiendrons évidemment notre vigilance sur les conséquences de la réforme pour l'année prochaine et les suivantes.

Par ailleurs, nous n'avons pas obtenu satisfaction pour les obligations de services des ACEN et nous confirmons donc notre demande d'audience, suite au CSFPM, à la Direction des Affaires Maritimes et à la présidente de la CCP des agents contractuels des LPM, pour obtenir l'ouverture de nouvelles négociations et ré-obtenir des avancées sur les conditions d'emploi, les obligations de services et la déprécarisation.

L'Intersyndicale SNAPAM-CGT – SNETAP-FSU - CFDT